

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

**Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.**

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

**Saint-Hyacinthe, Qué.**

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4' claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# Impressions de toutes sortes

---

---

- ❶ Désireux de donner toute la satisfaction possible à nos nombreux clients, nous avons organisé un **NOUVEAU SERVICE** pour nos ouvrages de ville qui nous permettra de livrer **TRES RAPIDEMENT** tous les travaux que l'on voudra bien nous confier.
  - ❷ Nous avons les plus beaux caractères pour **LIVRES, BROCHURES**, ouvrages de fantaisie et de luxe. **NOS PRIX** sont aussi bas que possible. Nous vous prions de venir vous en assurer avant de donner vos commandes.
  - ❸ Les personnes désirant conserver un bon souvenir de leurs chers morts trouveront chez nous un nouveau procédé pour l'impression des photographies sur cartes *memoriam*. Nous en fournirons des échantillons à nos bureaux.
- 
- 

**L'ACTION SOCIALE Ltée.**

RUE STE-ANNE

QUEBEC



# TAROL

**SOULAGE RAPIDEMENT GUERIT SUREMENT**  
**Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Grippe**  
**et toutes les MALADIES des VOIES**  
**RESPIRATOIRES**

TAROL n'est pas une préparation secrète, mais c'est un remède scientifiquement préparé par des chimistes compétents, d'après des formules approuvées par la profession médicale et avec des éléments de choix dont les principaux sont :

**LE GOUDRON ET L'HUILE DE FOIE DE MORUE**

**LE GOUDRON** aseptise les poumons et les voies respiratoires et combat l'action néfaste des microbes.

**L'HUILE DE FOIE DE MORUE** adoucit les muqueuses irritées, facilite la toux et l'expectoration et fournit à l'organisme déprimé la chaleur et l'énergie qui lui permettront de résister à l'attaque et de reconquérir les forces.

**Demandez toujours TAROL et exigez-le.**  
**Dr. Ed. Morin & Cie., Limitée QUEBEC, Que.**

## Le Tonique des Poumons

### VIN MORIN

#### CRESO-PHATES



Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs convalescences, rien n'égale l'usage régulier du **VIN MORIN CRESO-PHATES**. Il aseptise les voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.

**DR. ED MORIN & CIE.,**  
**Limitée**

**QUEBEC, CANADA.**

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

**AGENT ET COURTIER**

**D'ASSURANCES**

**FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC  
CANADA.**

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

**88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.**

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

**LEO GAUDRY,**

Gérant.

Téléphone : 3320.

92, rue St-Roch.

# LA BANQUE NATIONALE

**SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.**

Capital autorisé : Cinq millions de piastres  
Capital payé : Deux millions de piastres  
Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VIINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêt.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 743.70    |
| 3   | 188.41               | 376.80   | 565.48   | 754.08   | 943.40    | 1130.97   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.33   | 1540.97   |
| 5   | 328.72               | 647.53   | 971.53   | 1295.45  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1185.90  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2357.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1637.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3265.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.99  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.50   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 2099.91  | 2795.94  | 3495.49   | 4195.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3137.43  | 3909.09   | 4680.77   |
| 12  | 865.04               | 1732.33  | 2596.19  | 3468.84  | 4332.13   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.80  | 2869.98  | 3814.45  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.83              | 2086.13  | 3130.08  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1229.64              | 2461.84  | 3698.48  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1323.78              | 2657.95  | 3988.81  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.46  | 5723.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.65  | 4604.06  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.15  | 6565.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |       |       |
|-------------------|-------|-------|
| \$ 5.00 ou moins  | ..... | 3 ans |
| de 5.00 à \$10.00 | ..... | 6 "   |
| de 10.00 à 20.00  | ..... | 10 "  |
| de 20.00 à 50.00  | ..... | 15 "  |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1806

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION  
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée.

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

**SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL.**

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,000,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMIDAS LAPORTE, C.P., de la Maison Laporte, Martin (Ltee), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W.-F. CAHLEY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCRÈDE BIENVENU.

M. G.-M. BOSWORTH, Vice-Président de la "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMESZ GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin (Ltee).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCESSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE

LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.

BOULEVARD LANGELIER

J. ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. PÉRODEAU, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Compagnie de papier Rolland.

**Substituez l'économie  
au gaspillage.**

N'employez que des  
aliments qui contiennent la plus grande quantité de nourriture, avec le moins de perte possible. Aucune nourriture ne rencontre plus parfaitement ces exigences que

# Bovril

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 17. — Quarante-Heures, 17.*

**Partie officielle :** Feu l'abbé Joseph-Albert Poirier, 18.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : La voix du progrès, 18. — QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE, Messe *pro populo*, 20. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Sous-diacre non dans les ordres, 22. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 23. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 25 ; Regina, 26 ; Chicoutimi, 26 ; Nicolet, 27 ; Joliette, 28 ; Chatham, 29. — VARIÉTÉS : Education des enfants, 29. — Mct de Paul Bert, 31. — LES LIVRES, 32.

## CALENDRIERE DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 septembre. — XVII ap. Pent. et 3 sept. N. D. DES SEPT DOULEURS, 2 cl.  
 Lundi, 16. — SS. CORNELIUS ET CYPRIEN, martyrs.  
 Mardi, 17. — LES SS. STIGMATES DE S. FRANÇOIS D'ASSISE, conf.  
 Mercredi, 18. — *Quatre-Temps. Jeûne.* S. JOSEPH DE CUPERTINO, conf.  
 Jeudi, 19. — SS. JANVIER, év. ET SES COMPAGNONS, martyrs.  
 Vendredi, 20. — *Quatre-Temps. Jeûne.* (Vigile) S. EUSTACHE ET SES COMP. mart.  
 Samedi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne.* S. MATHIEU, ap. et évang. 2 cl.  
 Dimanche, 22. — XVIII ap. Pent. et 4 sept. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

15 septembre, Sillery ; Ste-Croix ; Blaisville. — 16, Ste-Euphémie ; St-Martin. — 17, St-Adalbert ; N. D. de Montauban. — 18, N. D. des Laurentides ; St-Léon de Standon. — 19, St-Thomas ; St-Raphaël. — 20, St-Lambert ; St-Benoît-Labre. — 22, St-Gédéon ; St-Bruno ; Lac-Noir.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

FEU L'ABBÉ JOSEPH-ALBERT POIRIER

Monsieur l'abbé Joseph-Albert Poirier, décédé à Saint-Thomas de Montmagny, le 4 septembre courant, à l'âge de 32 ans, était membre de la Congrégation de la sainte Vierge du Séminaire de Québec.

Archevêché de Québec,  
le 5 septembre 1918.

JULES LABERGE, ptre,  
Secrétaire.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LA VOIX DU PROGRÈS

L'un des effets les plus pratiques et les plus bienfaisants qu'on est en droit d'attendre, dans notre province, des belles fêtes du monument Hébert, c'est d'attirer vivement l'attention de notre peuple sur l'agriculture.

On a dit et répété, pendant ces fêtes, que l'agriculture est notre principale industrie, qu'elle est la source et le fondement de tout progrès économique. L'honorable M. Caron a remarquablement parlé aussi, à cette occasion, de la santé morale qu'assure la noble profession d'agriculteur, "la plus noble de toutes les professions", a-t-il dit, à celui qui la pratique avec intelligence. Il est certain que la vie du cultivateur est la mieux assurée, contre les dangers de l'impiété et l'immoralité. Le cultivateur est, avec le prêtre, celui qui vit le plus près de Dieu; c'est lui aussi qui, de tous les travailleurs, sent le mieux sa dépendance du Souverain Maître et la nécessité de la prière; c'est encore lui qui vit le plus éloigné des amusements mondains et corrupteurs, où se perdent, tous les ans, bon nombre de nos jeunes gens des villes.

M. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, dans un discours sans apprêts, mais plein de sens et de sages conseils,

et qu'il a tenu à prononcer en français, a fait un appel énergique aux cultivateurs du pays, leur recommandant d'améliorer sans cesse, par les procédés scientifiques les mieux éprouvés, le morceau de terre que la Providence leur a confié, et leur faisant remarquer que la restauration économique de notre pays, après la guerre, s'opérera par l'agriculture, et " par l'agriculture seule ". Il est inutile, en effet, de chercher une autre voie pour le progrès économique de notre pays: un pays peut vivre sans avocats et sans négociants; et les médecins eux-mêmes, pourtant si nécessaires à la santé publique, sont inutiles chez un peuple sans pain. Toute la vie physique de la nation vient de la terre.

Il est donc capital que l'agriculture soit hautement et puissamment encouragée par les autorités religieuses et civiles.

L'Église, chez nous comme ailleurs, a toujours favorisé l'agriculture, non seulement par ses prières, qu'elle adresse solennellement au Tout-Puissant, chaque année, pour lui demander de bénir les biens de la terre, mais encore, et chez nous en particulier, par les encouragements de toutes sortes qu'elle n'a cessé de prodiguer aux enfants du sol, en leur donnant des prêtres spécialement dévoués à leur service et en soutenant même de ses deniers les établissements agricoles.

Nos gouvernements, tant fédéraux que provinciaux, s'appliquent de plus en plus, depuis plusieurs années, à seconder partout, de leur mieux, la grande œuvre de progrès qu'est la culture du sol; et nous avons été heureux d'entendre sir Lomer Gouin, lors de l'inauguration du monument Hébert, faire les déclarations suivantes, qui méritent d'être retenues ici: " L'agriculture est notre principale occupation et notre principale industrie. La première sollicitude de nos gouvernants doit être pour elle. Elle mérite tout particulièrement leur faveur. "

Mais tous ces puissants concours seraient vains, si nos cultivateurs allaient oublier, au milieu de la prospérité qui est aujourd'hui leur part, et en face du grand danger qui menace présentement la simplicité chrétienne du foyer rural, avec le luxe qui cherche à s'introduire partout, le devoir fondamental de la religion. Pour continuer à être prospères, les habitants de nos belles et riches campagnes ne doivent jamais manquer de mettre à la base de leurs travaux et de leurs œuvres d'organisation la

foi, qui les a sauvés du désastre en 1760 et qui est seule capable, aujourd'hui encore, de les protéger contre les périls de l'heure. Aussi, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici le regret que dans le manifeste de l'*Union des Cultivateurs* fondée récemment à Saint-Hyacinthe, sous le patronage et la direction de M. T.-D. Bouchard, maire et député de cette ville, qu'on dit en être "l'organisateur en chef", (1) les directeurs de la nouvelle association n'aient pas trouvé le moyen de placer une belle et franche profession de foi catholique. Jusqu'à preuve du contraire, nous voulons bien ne voir là qu'un simple oubli ; mais cet oubli n'en reste pas moins regrettable. Nous aurions aussi aimé voir dans une association qui peut être appelée à jouer un rôle important, un jour, dans notre province, des membres de notre clergé, invités à donner à cette œuvre l'appui de leurs conseils et de leurs salutaires influences. Il nous semble que le prêtre canadien-français a donné à nos cultivateurs des preuves assez nombreuses de son dévouement à la grande cause agricole pour que son intelligente et active coopération reste désirable et désirée dans cet important domaine de notre vie nationale.

Nous formulons donc le vœu, en terminant, que l'union sacrée du prêtre et du cultivateur canadiens-français, qui a été si fructueuse dans toute notre histoire et qui est apparue si belle encore aux pieds du monument Hébert, le 3 septembre, garde toujours sa force et étende partout ses bienfaits pour la plus grand bien de l'Église et de notre chère Patrie.

A. H.

(1) Voir le texte du manifeste dans l'*Action Catholique* du 27 août dernier.

---

## QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

### MESSE PRO POPULO

Dans le numéro du 23 mai 1918, page 602, de notre Revue, nous écrivions : " Par conséquent, dans la province civile de Québec, les curés sont tenus de dire la messe *pro populo* tous les dimanches et les fêtes d'obligation non supprimées.

Partout ailleurs, au Canada et aux États-Unis, les curés sont obligés de célébrer *pro populo* tous les dimanches et toutes les fêtes, même supprimées, suivant le catalogue d'Urbain VIII, moins, au Canada, les trois fêtes de l'Annonciation, de la Fête-Dieu et des SS. Pierre et Paul."

Après de nouvelles recherches dans les archives de l'archevêché de Québec, nous devons corriger cette assertion pour ce qui concerne les curés du Canada, en dehors de la province de Québec.

En effet, le 7 mars 1819, était accordé à l'Évêque de Québec l'indult suivant : "SSmus Dominus Noster Pius Divina Providentia PP. VII, referente me infra S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, benigne indulisit ut parochi dioecesis Quebecensis iis festis diebus quibus fideles ab obligatione audiendi missam apostolica auctoritate soluti sunt, ipsi ab onere applicandi missam pro populo in posterum exempti sint, pro quo tamen populo in iisdem missis specialiter orare teneantur."

Or, à cette époque, le diocèse de Québec s'étendait à tout le Dominion, moins la Nouvelle-Écosse et la Colombie Anglaise. En effet, la Nouvelle-Écosse avait été érigée en vicariat apostolique en 1817, et l'administration en avait été confiée au Très Révérend Edmund Burke, évêque de Sion.—Quant à la Colombie Anglaise, étant donné la difficulté des relations de ce pays avec le reste du Canada, elle fut d'abord visitée et évangélisée par des missionnaires, qui, originaires de la province de Québec, venaient toutefois immédiatement de l'état américain d'Orégon. Aussi le premier évêque de la Colombie, l'évêque de Victoria, fut-il longtemps suffragant d'Orégon City.

Cependant, le 12 février 1819, étaient nommés pour le Canada quatre évêques *in partibus infidelium*, qui étaient dits suffragants et auxiliaires de l'évêque de Québec. Par conséquent, le diocèse de Québec n'était pas divisé canoniquement, mais le Saint-Siège donnait à l'évêque de Québec quatre auxiliaires, qui devaient sous son autorité et comme vicaires généraux administrer quatre districts distincts. Ainsi le Nord-Ouest était confié à Mgr Provencher, le Haut-Canada à Mgr McDonnell, le district de Montréal à Mgr Lartigue, et Mgr McEachern devait s'occuper du Nouveau-Brunswick, du Cap-Breton et de l'Île du Prince-Édouard. D'où il ressort que l'indult du 7 mars 1819 s'étendait à tout le Canada, moins la Nouvelle-Écosse et la Colombie Anglaise.

Toutefois, l'évêque de Québec ayant obtenu, le 11 février 1826, un premier renouvellement de l'indult de 1819, et, le 1er juin 1834, un autre renouvellement *ad decennium*, on peut se demander pourquoi ces renouvellements d'un indult donné sans limitation de temps et donc à perpétuité.

Il semble qu'on a demandé ces renouvellements ou que ces rénovations ont été accordées sans qu'on fit attention que l'indult de 1819 est à perpétuité. De fait, l'indult de 1834, qui était pour dix ans, n'a pas été renouvelé : ce qui paraît indiquer qu'on s'est alors aperçu que le renouvellement était inutile, étant donné la perpétuité de l'indult de 1819.

De plus, lors du concile plénier de Québec, les archevêques et évêques de tout le Canada, admettant tacitement la validité et la persistance de l'indult de 1819, ont demandé à Rome que tous les curés du Dominion soient exemptés de l'obligation de célébrer *pro populo* les jours des fêtes de l'Annonciation, de la Fête-Dieu et des SS. Pierre et Paul, fêtes qui ont été supprimées en 1892. La Sacrée Congrégation du Concile, le 7 février 1912, a accordé cette faveur à perpétuité.

Par conséquent, tous les curés de tout le Canada, à l'exception des curés de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie Anglaise, sont exempts de l'obligation de célébrer *pro populo* les jours de fêtes qui ne sont pas d'obligation. Mais les curés de la Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire les curés de l'archidiocèse d'Halifax et les curés du diocèse d'Antigonish qui ont des paroisses dans la Nouvelle-Écosse, et les curés de la Colombie-Anglaise sont tenus de célébrer *pro populo* tous les jours de fêtes même supprimées suivant le catalogue d'Urbain VIII, à l'exception des fêtes de l'Annonciation, de la Fête-Dieu et de SS. Pierre et Paul.

C.-N. GARIÉPY, ptre

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### SOUS-DIACRE NON DANS LES ORDRES

Q. Quelle différence y a-t-il dans les cérémonies, quand l'office de sous-diacre, à la messe solennelle, est rempli par un sous-diacre, et quand il l'est par un clerc qui n'est pas dans les ordres? La Congrégation des Rites a-t-elle déterminé ces cérémonies?

R. Oui, la Sacrée Congrégation des Rites a déterminé, dans son décret du 11 mars 1906, quelles sont les cérémonies que peut faire un clerc minoré ou tonsuré qui fait l'office de sous-diacre. Voici quelle est la substance de ce décret.

I. On ne peut prendre un clerc pour faire l'office de sous-diacre à la messe solennelle que s'il y a une cause raisonnable; et encore ne peut-on prendre qu'un clerc minoré ou, au moins, tonsuré. II. Ce clerc prend l'amict, l'aube, le cordon, la tunique,

mais non le manipule. Il remplit toutes les fonctions du sous-diacre, à l'exception de ce qui suit : a) il ne verse pas l'eau dans le calice avant l'offertoire, laissant ce soin au diacre ; b) après la consécration, il s'abstient de toucher le calice, de placer dessus la pale ou de l'enlever, d'essuyer le calice après les ablutions, office rempli par le célébrant.—C'est à lui de recouvrir le calice avec le purificateur, la patène, le voile et la bourse et à le porter à la crédence.

De plus tous les privilèges et les coutumes contraires sont déclarés abolis.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Vêtue et profession religieuse.**—Le 30 août, fête de sainte Rose de Lima, avait lieu chez les Dominicaines de l'Enfant Jésus (Chemin St-Louis) une cérémonie de vêtue et de profession religieuse, présidée par le R. Père J. Bacon, supérieur du couvent des Dominicains de Québec, qui donna le sermon de circonstance.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Obéline Bouchard, de Brunswick, Maine, en religion Sœur Marie-Philippe de Néri ; Marie Luce Gagnon, de Ste-Louise de l'Islet, en religion, Sœur Marie-André ; Marie-Cécile Bisson, de Québec, en religion Sœur Jean-de Dieu ; Eugénie Poulin, de St-Jeançois de Beauce, en religion, Sœur Marie Germain ; Marie-Cororgania Thivierge, de St-Alphonse de Thetford, en religion Sœur Rose de Lima.

Ont fait profession des vœux temporaires :

Mlles Marie-Anne Parent, de St-Louis de Courville, en religion Sœur Marie-Dominique ; Marie-Anne Roy, de St-Fabien, Rimouski, en religion Sœur Marie Hyacinthe ; Marie-Anna Soucy, de St-Alexandre, en religion, Sœur Marie-Alexandre.

Ont renouvelé leurs vœux temporaires :

Sœur Colombe du St-Esprit, née Émilienne Couture de St-Patrice de Tingwick ; Sœur Marie de la Purification, née Léa Fontaine de Notre-Dame de Lévis ; Sœur Marie-Réginald, née Antoinette Lebel, de St-Pascal, Sœur Marie-Jean l'Évangéliste, née Marie-Emma Boutin, de St-Anselme ; Sœur François de Sales, née Marie-Alma Perron, de St-Gilbert.

A fait profession de vœux perpétuels : Sœur Catherine d'Alexandrie, née Joséphine Fontaine, de Notre-Dame de Lévis.

Assistaient au chœur : MM. les abbés Cléophas Leclerc, chapelain de la Communauté, Alph. Talbot, et A.-E. Boilard, prêtres pensionnaires ; J.-A. Robert, directeur du Petit Séminaire, P. Chalifour, curé de Notre-Dame des Anges ; Luc Fontaine, vicaire à St-Apollinaire, de Lotbinière ; Alexandre Moris.

sette, vicaire à St-Alexandre de Kamouraska ; D.-G. Petitgrew, aumônier de l'Union catholique des ouvriers de Thetford ; Joseph Maranda, vicaire à St-Jean Port-Joli ; André Germain, vicaire à St-Ambroise de la Jeune Lorette ; A.-M. Caron, vicaire à St-Victor de Tring.

**Feu l'abbé Poirier.**—Le 4 septembre dernier Dieu rappela à Lui un jeune prêtre de notre diocèse, M. l'abbé J.-A. Poirier, à l'âge de 32 ans, après six ans à peine de sacerdoce. L'abbé Joseph-Albert Poirier naquit à Montmagny, le 15 mai 1886, de M. Napoléon Poirier, cultivateur et de dame Léa Bernier. M. l'abbé Poirier eut toujours une santé très délicate, cependant il put suivre les cours réguliers du Petit et du Grand Séminaire de Québec. Il fut ordonné dans sa paroisse natale, par Mgr Roy, le 28 avril 1912. Son mauvais état de santé ne lui permit pas d'occuper aucun poste régulier ; retiré dans sa famille, il offrait chaque matin, dans son oratoire privé, le saint Sacrifice de la Messe, à la grande édification de ses parents. Plus tard, sa santé s'améliora un peu, il put même, pendant quelque temps, aller dire la messe au Pensionnat de Notre-Dame du Bon-Conseil et aider au ministère à la cure de Montmagny. Mais il avait présumé de ses forces, il dut s'aliter de nouveau. Il est décédé pieusement après quelques semaines de maladie.

Les funérailles de feu l'abbé Poirier ont eu lieu lundi matin, le 9 septembre, à Montmagny. Sa Grandeur Mgr Roy chanta le service, assisté de Mgr F. Pelletier, supérieur du Séminaire, comme prêtre assistant et de MM. les abbés Fiset, curé de Ste-Hénédine et H. Nicole, vicaire à la Basilique, comme diacre et sous diacre.

Aux autels latéraux quatre messes basses furent dites par des confrères du défunt : M. les abbés G. Darveau, vicaire à St-François d'Assise ; El. Latulippe, du Séminaire ; Eug. Dumas, du Collège de Lévis et le R. P. F.-X. Rochette, du Patronage.

C'est Mgr Roy qui fit l'éloge funèbre du défunt.

**Visite pastorale.**—Sa Grandeur Mgr Roy est parti samedi l'après-midi, le 7 septembre courant, pour continuer la visite pastorale, interrompue en juillet dernier. Sa Grandeur a commencé cette visite à Beauport où Elle a inauguré, dimanche, la nouvelle église de cette paroisse.

Mgr Roy est accompagné des RR. PP. Eug. Dumont, C.SS.R., et Henri Martin, O.P., et de M. l'abbé Alphonse Gagnon, comme maître des cérémonies.

**Aux prières.**—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Mme Pierre Boutin, née Sophronie Larose, décédée

à St-Isidore, le 5 septembre courant, à l'âge de 74 ans. Elle était la mère de M. l'abbé Amédée Boutin.

Aussi, l'âme de M. Joseph Dubé, décédé à Québec, le 5 septembre, à l'âge de 68 ans. Le défunt était le père de M. l'abbé Jean-Joseph Dubé, vicaire à St-Jean-Baptiste.

Chez les Assomptionnistes. — Son Éminence le cardinal Bégin est allé vendredi dernier, le 6 septembre courant, chez les Pères Assomptionnistes, à Bergerville (Chemin de Sillery), pour y faire l'inauguration du nouveau couvent de Jeanne d'Arc et de la chapelle du Sacré-Cœur, centre de l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence au Canada. Son Éminence fit d'abord la bénédiction du couvent et d'une cloche, puis Elle célébra la première messe dans la nouvelle chapelle.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal.—Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal ont été nommés :

- Mgr Georges-Marie Lepailleur, archidiaque du diocèse.
- M. le chanoine Mousseau, procureur de l'archevêché.
- M. l'abbé J.-A. Beauchamp, curé de la Pointe-Saint-Charles.
- M. l'abbé Alexandre Gratton, curé de Lachute.
- M. l'abbé Octave Duchesneau, curé de St-Léonard de Port-Maurice
- M. l'abbé Charles Gervais, vicaire à Ste-Catherine.
- M. l'abbé Adélar Boucher, vicaire à St-Anselme.
- M. l'abbé Wilfrid Léonard, aumônier à St-Jean-de-Dieu.
- M. l'abbé Léon Verschelden, vicaire au St-Enfant-Jésus.
- M. l'abbé Joseph Fortin, vicaire à St-Jean-Baptiste.
- M. l'abbé Joseph Latour, vicaire à St-Jean-Baptiste.
- M. l'abbé Lucien Poivin, vicaire à Ste-Catherine.
- M. l'abbé Henri Charbonneau, vicaire à Ste-Clothilde.
- M. l'abbé Albert Pineau, vicaire à la Nativité.
- M. l'abbé Aquila Éthier, vicaire à Ste-Cunégonde.
- M. l'abbé Édouard Desmarais, vicaire à St-Rédempteur.
- M. l'abbé Paul-Émile Gauthier, vicaire à St-Henri.
- M. l'abbé Thomas Handfield, vicaire à Ste-Agnès.
- M. l'abbé Émile Léonard, vicaire au Sacré-Cœur.
- M. l'abbé Orphée Thouin, vicaire à St-Vincent de Paul.
- M. l'abbé Arthur Desjardins, vicaire à Notre-Dame des Neiges.
- M. l'abbé Émile Lefebvre, vicaire à Longueuil.
- M. l'abbé Edmond Labelle, vicaire à Ste-Thérèse.
- M. l'abbé Louis Cormier, vicaire à St-Lambert.

M. l'abbé Honoré Chagnon, vicaire à Longueuil.

M. l'abbé Donat Lussier, vicaire à Ste-Geneviève.

M. l'abbé René Bachand, vicaire à la Pointe-Claire.

—Le 27 juillet dernier, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. l'abbé François Dubois, vicaire à St-Anselme.

L'abbé Dubois est né, a fait ses études à Sainte-Thérèse. Il fut ordonné prêtre, le 24 juin 1909, par Mgr Racicot. Après un stage à l'École Normale et au Grand Séminaire, il revint à l'Alma-Mater où il enseigna durant sept ans les mathématiques. Pendant ce temps, il alla desservir la chapelle de Lesage. Il fut pendant une année, vicaire à Saint-Anselme.

Fatigué du labeur, il prit quelques jours de repos. Il se sentit atteint d'une grave maladie : l'opération s'imposait. Une complication survint qui fut fatale.

Les funérailles ont eu lieu à Ste-Thérèse. Elles ont été présidées par Mgr Bruchési.

M. l'abbé Nazaire Dubois, oncle du défunt, a chanté la messe funèbre, assisté de MM. les abbés E. Charbonneau et A. Chapleau, comme diacre et sous-diacre. Monseigneur l'Archevêque prononça l'éloge funèbre du défunt et donna l'absoute, accompagné des chanoines L. Cousineau, de l'archevêché, et L.-A. Jasmin, curé de Sainte-Thérèse.

Après l'absoute, les restes mortels de l'abbé Dubois ont été déposés dans la crypte de l'église de Ste-Thérèse.

**Régina.**—Le nouveau collège classique bilingue de Gravelbourg s'ouvrira ces jours-ci. M. l'abbé Deslandes, naguère directeur au Petit Séminaire de St-Boniface, (Man.), a bien voulu accepter la charge de supérieur-fondateur de la naissante institution.

**Chicoutimi.**—M. l'abbé Eugène Bédard, ancien aumônier des Frères de St-François-Régis, de Péribonca (Lac St-Jean), est décédé mardi soir, le 20 août 1918, à l'Hôtel-Dieu de Roberval, à l'âge de 55 ans, d'une attaque de paralysie, après quelques jours de maladie.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi matin, le 23, à l'Orphelinat des Frères St-François Régis, de Péribonca.

M. l'abbé Eug. Bédard est né à St-Basile comté de Portneuf, le 9 septembre 1863. Il fit ses études classiques au collège des Jésuites, de Montréal, et ses études théologiques aux grands séminaires de Nicolet et de Chicoutimi. Il fut ordonné prêtre à Chicoutimi, le 17 mai 1896.

M. l'abbé Bédard fut successivement vicaire à Ste-Agnès, 1896-97; missionnaire à St-Joseph-de-la-Tabatière, au Labrador, 1897-1900; vicaire à Tadoussac, 1900-1902; curé de Mistassini, 1902-1908; malade et au repos de 1908 à 1911; aumônier des Frères St-François Régis de Péribonca, de septembre à décembre 1911; vicaire à Roberval, de décembre 1911 à février 1912; au repos, malade, de février 1912 à mai 1914; vicaire à Notre-Dame d'Hébertville, de mai à octobre 1914; vicaire à

St-Cœur-de-Marie, d'octobre 1914 à juillet 1915 ; vicaire à la cathédrale de Chicoutimi, de juillet à octobre 1915 ; aumônier des Frères St-François Régis de Péribonca, d'octobre 1915 au 15 juillet 1918.

—La première retraite ecclésiastique commencée le 17 août, s'est terminée le 22 au matin. La seconde a eu lieu du 24 au 29.

Ces deux retraites ont été prêchées par le R. P. Faure, O.M.I.,

**Nicolet.**—Le 12 août dernier, s'éteignait au Séminaire de Nicolet, dans la quatre-vingtième année de son âge, Mgr Joseph-Antoine-Iréné Douville, vicaire-général, protonotaire apostolique et ancien supérieur de la maison.

Mgr Douville était né le 21 décembre 1838, à Sainte-Anne de la Pérade. Entré au Séminaire de Nicolet en 1849, il terminait ses études en 1857. Il prit la soutane à l'automne de 1857 et fut nommé professeur de troisième. Il enseigna les mathématiques de 1858 à 1862.

Il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1862. De 1862 à 1887, il fut professeur de physique et de chimie.

En 1882, il succédait à Mgr Gélinas comme préfet des études, et occupa cette charge jusqu'en 1911.

Il fut supérieur du Séminaire, de 1895 à 1904, et réélu de nouveau, de 1909 à 1915. Il a fait deux fois le voyage d'Europe, et une fois le voyage en Terre-Sainte.

En 1903, lors des fêtes du centenaire du Séminaire, Mgr Gravel obtenait de Rome le titre de prélat de Sa Sainteté pour Mgr Douville. A la mort de Mgr Proulx, en 1909, il était nommé vicaire général du diocèse par Mgr Brunault. Au mois d'octobre 1912, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, Mgr Brunault obtenait pour lui du Saint-Siège la dignité de protonotaire apostolique.

A l'occasion du centenaire du Séminaire de Nicolet, en 1903, Mgr Douville a publié l'*Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, ouvrage en deux volumes de 500 pages chacun, bourré de renseignements.

C'est lui qui présida à la construction du "Monument du centenaire", édifice comprenant une chapelle et une grande salle de fêtes.

Dans l'*Histoire du Séminaire de Nicolet* le nom de Mgr Douville brillera à l'égal de ceux des Rimbault, des Leprohon, des Caron, des Maurault, des Gélinas, des Bellemare, des Proulx. "Avec Mgr Douville, écrit un de ses disciples, descend dans la tombe, le dernier représentant de cette pléiade d'hommes illustres qui ont consacré toute une vie à la cause éducative. Le vieux séminaire de Nicolet en comptait plusieurs. Ils sont tombés un à un laissant après eux les plus beaux exemples et de œuvres fortement édifiées à la portée du plus fervent patriotisme et des plus éclatantes vertus. Mgr Douville qui depuis plus d'un demi-siècle était le gardien jaloux des traditions nicolétaines, est mort avec toutes les espérances d'un bon père de famille, qui laisse l'œuvre de sa vie laborieuse entre les mains de fils pieux et respectueux de la mémoire de celui qu'ils avaient appris à aimer et à admirer."

Ses funérailles ont eu lieu d'abord au Séminaire où le service a été chanté par le supérieur, Mgr Lahaye, puis, le lendemain, à la cathédrale, où Mgr Brumault, a chanté le service. S. G. Mgr Roy, archevêque auxiliaire de Québec, était présent, voulant honorer la mémoire de celui qui fut toujours l'ami de Québec.

Plus de deux cents prêtres ainsi qu'une foule de laïques étaient aussi accourus pour témoigner leur vénération à cet ancien supérieur et professeur.

M. l'abbé A.-O. Papillon, curé de Stanfold, prononça l'oraison funèbre.

Mgr Douville a été inhumé dans l'humble cimetière des prêtres du collège à quelques pas de l'ancienne chapelle où il avait tant aimé à prier.

**Joliette.**—Par décision de S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, ont été nommés :

- M. l'abbé Michel Vignault, curé de St-Paul.
- M. l'abbé Félix Poirier, curé de Ste-Béatrice.
- M. l'abbé Alcide Dufort, aumônier de l'hôpital de Joliette.
- M. l'abbé Anthime Ducharme, aumônier militaire.
- M. l'abbé Henri Beaudoin, vicaire à St-Lin.
- M. l'abbé Rosario Forest, vicaire à St-Gabriel.
- M. l'abbé Mathias Piette, vicaire à St-Gabriel.
- M. l'abbé Donat Caumartin, vicaire à St-Esprit.
- M. l'abbé Henri Gaudet, vicaire à St-Alexis.
- M. l'abbé Alcide Alarie, vicaire à Ste-Élisabeth.
- M. l'abbé Omer Bonin, vicaire à St-Jacques.
- M. l'abbé Eug. Martin, vicaire à la cathédrale de Joliette.
- M. l'abbé Damien Richard, vicaire à St-Barthélemi.
- M. l'abbé Alphonse Fafard, vicaire à St-Liguori.
- M. l'abbé Olivier Ferland, professeur au séminaire de Joliette.
- M. l'abbé Vincent Piette, vicaire à Rawdon.
- M. l'abbé Osias Valois, vicaire à St-Jean de Matha.

—Le 7 août dernier est décédé des suites d'une opération chirurgicale, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le R. P. O. Joly, supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur. Il était âgé de 56 ans.

Le Père Joly était né à Ste-Élisabeth de Joliette, le 26 août 1861. Il fit ses études au Collège de Joliette, puis il y fut professeur de grec et de latin. Ordonné prêtre le 28 février 1885, par Mgr Fabre, il fit quelques mois de professorat au Collège de Rigaud, puis, fut vicaire un an à Côteau-du-Lac. C'est alors, en 1887, qu'il entra au noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette. Le 31 juillet 1888 il prononça ses vœux. Nommé directeur du Collège de Rigaud il exerça cette charge jusqu'en 1893, alors qu'il fut nommé maître des novices. Il accomplit là l'œuvre capitale de sa vie, car il occupa ce poste jusqu'en 1907. Puis, après un stage de cinq ans à Montréal, comme assistant provincial du père Duchar-

me, (1913-1917), il fut nommé provincial, charge qu'il occupait au moment de sa mort.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église d'Outremont d'abord; puis à la cathédrale de Joliette. Elles ont été très solennelles.

Chatham.—S. G. Mgr Barry, évêque de Chatham est gravement malade.

## VARIÉTÉS

### ÉDUCATION DES ENFANTS

#### I

#### *Virilité*

N'entourez pas tellement vos enfants de petits soins qu'ils n'aient jamais occasion de faire œuvre de leur intelligence et de leurs dix doigts.

Il faut dès leur jeune âge les habituer au travail, pour leur donner de l'initiative, de l'habileté et les empêcher d'avoir l'air gourdes toute leur vie.

Mamans trop dévouées, laissez donc vos enfants s'habiller seuls, se débarbouiller seuls, cirer leurs chaussures, etc. . . , quittes à remédier ensuite aux défauts.

—Vous auriez plus tôt fait de le faire vous-mêmes, dites-vous.

—C'est vrai, mais en le faisant, vous lrissez vos enfants dans l'ignorance déplorable des choses les plus pratiques de la vie.

Parents, ne dites jamais à votre enfant : " Oseras-tu bien aller là ? Auras-tu peur ? Sauras-tu faire cela ? Mais dites : " Va là, fais cela ". De cette façon, l'enfant ne doute pas qu'il ne soit capable de le faire, puisque vous le lui commandez et le traitez en homme et non en poule mouillée.

Apprenez-lui à être vaillant contre la douleur. Il tombe, il s'écorche, il se bosse : n'allez pas vous apitoyer outre mesure sur son accident et pousser les hauts cris pour faire déborder ses yeux déjà pleins de larmes. Mais refoulez le flot énergique en lui disant, au milieu des soins médicaux nécessaires : " Ce n'est rien : tu en verras bien d'autres dans la vie. "

Vous avez quelque remède mauvais au goût à faire prendre à l'enfant : ne lui dites pas : " Prends, c'est du bonbon. " Confiant en votre parole, il l'avalerait. Mais comme vous l'avez trompé, il se fâche, et désormais vous ne réussirez plus à lui faire prendre aucun remède. Si au contraire vous lui dites :

“Mon enfant, ce n'est peut-être pas bon à prendre, mais c'est pour ton bien : tu vas l'avalér courageusement, comme un homme. Fais cela pour le bon Dieu et pour faire plaisir à ta maman.” Alors l'enfant avalera tout ce que vous voudrez, ne serait-ce que par fanfaronnade.

Il faut de la gaillardise dans l'éducation, pour tremper l'âme et viriliser la volonté des enfants, en un mot en faire des hommes de caractère.

## II

### *Franchise*

Le mensonge est la défense des faibles et des coupables. Aussi les enfants ont-ils l'instinct du mensonge. Il faut donc leur apprendre à être braves dans la sincérité, à encourir toutes les responsabilités de leurs actes. Quand un enfant a commis quelque faute, faites d'abord votre enquête vous-même, puis au lieu de dire : “Est-ce toi qui as fait cela ?” ce qui lui donnerait la tentation de mentir, dites simplement : “Tu as fait telle chose, je t'en punis.” Si l'enfant veut mentir, doublez la punition à cause du mensonge.

En règle générale, il faut que l'enfant sache que sa franchise, loin de lui faire tort, sera toujours récompensée, soit par une diminution, soit par une suppression complète de la punition. Ainsi il aura la bravoure de la sincérité et peu à peu il perdra la lâcheté du mensonge.

Tout mensonge doit être impitoyablement puni. Inspirez sévèrement l'horreur de cette faute par amour et par crainte de Dieu, la vérité même. “Les menteurs, dites vous, sont pires que les voleurs, puisqu'ils volent la vérité à Dieu et au prochain : ils sont comme les enfants du diable, qui est appelé le père du mensonge.”

Certains parents disent à leur enfant quand il a manqué à l'école ou au catéchisme : “Pour ne pas être puni, tu diras que tu as été malade, que tu as été envoyé en commission.” Autant de mensonges ! Quelle autorité auront-ils ensuite pour défendre le mensonge à cet enfant ?

## III

### *Esprit religieux*

Pour faire taire leurs enfants, certaines mères leur disent parfois : “Voici le Père Cisé qui va te couper les oreilles”. Quelle idée voulez-vous qu'en grandissant ces enfants gardent du prêtre, si vous en faites une sorte d'épouvantail, de croquemitaine ?

D'autres, à tous propos en s'adressant à leur fils déjà grand disent : " Le bon Dieu te punira ! " Le bon Dieu ne punit que rarement ici-bas d'une façon exemplaire. Les enfants, ne voyant pas souvent arriver la punition annoncée, finissent par se persuader que le bon Dieu ne punira jamais, pas plus dans l'autre vie qu'en celle-ci.

—(L'Echo Paroissial du Sacré-Cœur).

LA MORT DE PAUL BERT

Paul Bert a joué, chacun le sait, un rôle politique dénué de tendresse pour la religion catholique. Or, en 1886, étant tombé gravement malade à Hanoï, sa première pensée fut de faire appeler Sœur Thérèse, de la Congrégation de Saint-Paul.

—Je ferai, lui dit-il, tout ce que vous me direz. Je me fie bien plus dans vos connaissances médicales que dans la science de tous les docteurs réunis.

Sœur Thérèse se garda bien, évidemment, d'entraver le moins du monde les visites de ces messieurs de la Faculté; elle prodigua, de son côté, ses soins au malade, mais elle s'appliqua aussi à réveiller la pensée du bon Dieu dans cette âme qui allait bientôt rendre ses comptes. Elle rencontra dans ce farouche anticlérical une foi très vive. A ses derniers moments, le souvenir de sa première Communion fut pour Paul Bert une douce consolation. La veille de sa mort, il dit à la Sœur ;

—Ouvrez cette armoire. Dans le tiroir, il y a une botte. Donnez-la-moi.

Et, la priant de l'ouvrir, il lui montra un petit livre sur la première page duquel elle lut ces mots, écrits par le curé de la paroisse du mourant : *A mon cher petit Paul, en souvenir de sa première Communion.* Dans un minuscule écriin se trouvait aussi une médaille avec son nom et la date de ce beau jour. Sœur Thérèse profita des sentiments exprimés, en ces moments précieux, par son malade, pour lui parler de son âme. Elle fit discrètement révenir l'évêque d'Hanoï, qui s'empressa de venir à l'hôtel du gouverneur. Malheureusement, Mme Paul Bert, protestante, reçut poliment le prélat, mais n'alla pas jusqu'à proposer à Sa Grandeur une visite à son mari, et ne prévint pas non plus Sœur Thérèse de la présence de Monseigneur. Paul Bert n'avait plus que quelques instants à vivre. A partir de ce moment, il refusa de voir les médecins, leur faisant dire de le laisser mourir tranquille. Toute la nuit et le lendemain, jusqu'au dernier soupir, l'agonisant ne cessa de pousser cette plainte :

—Mon Dieu, ayez pitié de moi !

Sœur Thérèse n'a jamais douté du salut éternel de son " cher malade ".

## LES LIVRES

PIERRE LHANDÉ. *Mon Petit Prêtre*. Paris (Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes). Vol. in-8, couronné de 252 pages. Prix : 3 francs 60.

Dans un article très remarqué, M. René Bazin signalait naguère le besoin urgent où se trouverait, après la guerre, l'Église de France, de réparer les brèches glorieuses mais cruelles faites par la mort dans les rangs de nos prêtres de paroisse, nos religieux, nos missionnaires. Répondant à cet appel, M. Pierre Lhandé, un spécialiste de la psychologie enfantine, a noté avec une acuité et une émotion saisissantes, toute la part, à la fois suave et douloureuse, qu'une mère peut prendre à l'éveil, puis à la sauvegarde d'une vocation, à travers les vicissitudes de la fortune et celles du cœur, à travers les crises de l'adolescence et les troubles même de la foi. Sous la forme populaire du roman où a excellé déjà l'auteur de *Luis* et de *Mirentchu*, ce livre vise à susciter et à justifier les vocations sacerdotales par l'intermédiaire discret mais efficace des mères. Nos prêtres, les mères de nos prêtres voudront aussi le lire pour y retrouver, avec une émotion qui leur arrachera des larmes, les souvenirs qui se rattachent aux premières manifestations et au développement de toute vocation au sacerdoce.

J. VERDIER, supérieur du séminaire de l'Institut catholique. *L'Ignorance religieuse*. Son étendue, ses causes, ses remèdes. Paris (Libraire Gabriel Beauchesne, 117 rue de Rennes). Brochure de 40 pages. Prix : 0 fr. 70.

Cet ouvrage est un rapport lu à la " journée diocésaine " de Paris, le 20 février 1918, par l'auteur qui est l'un des directeurs de la *Revue pratique d'Apologétique*. On y trouvera des données stupéfiantes sur l'étendue de l'ignorance religieuse dans notre ancienne mère-patrie, et magistralement exposés, les causes de ce mal et les remèdes qu'il faut apporter sans retard pour sauver la France.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant " la Semaine Religieuse, " lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
30 juin, 1918 - - - - - \$1,344,152.62

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,580                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 " 1917    | 530      | 38,872                  | 74,347   | 1,231,078.97 |
| 30 juin 1918 | 555      | 39,910                  | 75,540   | 1,344,152.62 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# TANQUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

FERBLANTIER  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaud, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

FONDÉE AU CANADA EN 1886

TELEPHONE 7178

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest    MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LONGMONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'Image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frecezon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

---

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD,  
GARANTIE DE SATISFACTION

---

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5602

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Erable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**  
**CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU**  
et **LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débiteures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.